



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

RAPPORT ANNUEL

2021 Une année au service
des territoires du Rhône



SOMMAIRE

Édito	p. 3
Profil	p. 4
Gouvernance	p. 5
Territoire	p. 6
Chiffres clés	p. 8
Faits marquants	p. 10
PARTIE 1	p. 12
Nous accompagnons la mise en œuvre du plan de relance	
PARTIE 2	p. 16
Nous facilitons les projets de revitalisation, de rénovation et de réhabilitation urbaine	
PARTIE 3	p. 20
Nous veillons à un développement équilibré des territoires	

ÉDITO

En 2021, à travers l'élaboration et le lancement de la mise en œuvre d'une stratégie triennale 2022–2024, la direction départementale des territoires du Rhône a engagé une profonde transformation visant à améliorer son action auprès des acteurs locaux, des collectivités locales et des habitants du Rhône.

Cette démarche vise à mieux protéger non seulement les ressources naturelles que sont l'air, l'eau et le sol, et auxquelles se rapportent les trois feuilles de route présentées à l'ensemble des élus du Rhône le 2 juillet 2021, mais également la biodiversité et les paysages qui constituent la richesse de ses territoires.

Elle cherche aussi à accompagner l'adaptation aux conséquences du changement climatique, dont relève l'épisode de gel survenu au mois d'avril 2021, en favorisant la résilience des territoires vis-à-vis de ces risques, en accompagnant les élus dans l'aménagement de leur collectivité et les acteurs agricoles et économiques dans l'adaptation de leurs pratiques et modes de production.

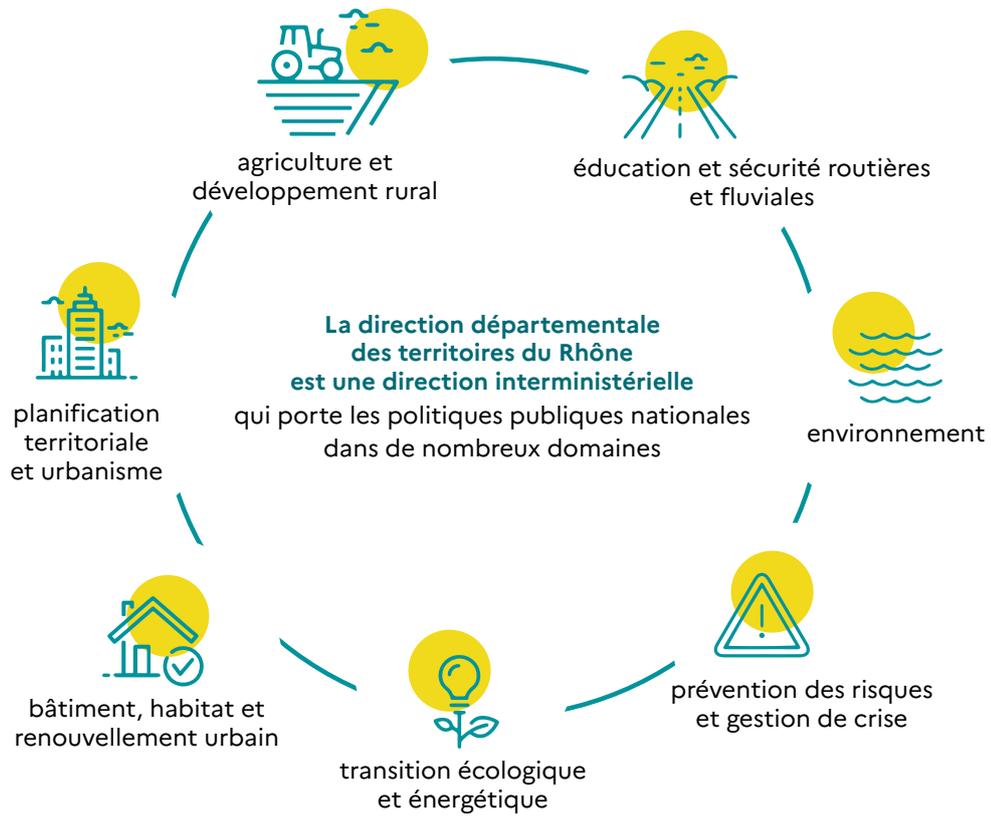
Le renforcement des relations avec nos interlocuteurs institutionnels et le développement de nouvelles coopérations avec le milieu universitaire doivent favoriser l'élaboration partenariale de politiques plus inclusives et solidaires dans les domaines de l'habitat, des mobilités et de l'accès aux services. Cette orientation stratégique doit aussi faciliter la déclinaison des programmes des trois agences nationales en charge de la rénovation urbaine, de l'amélioration de l'habitat privé et de la cohésion des territoires et contribuer à la mise en œuvre des projets financés notamment par le plan de relance.

L'innovation, le développement de nouvelles méthodes de travail, l'amélioration de l'accueil, la recherche d'une organisation plus lisible et efficiente doivent enfin nous permettre d'être plus attentifs aux évolutions des besoins de nos concitoyens mais aussi de mieux appréhender et relever les défis que pose l'aménagement de l'aire d'attractivité de la Métropole de Lyon.

Les actions conduites au cours de l'année écoulée et réunies dans ce rapport d'activités illustrent d'ores et déjà ces ambitions et cette volonté de changement. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Jacques Banderier,

Directeur de la direction départementale des territoires du Rhône



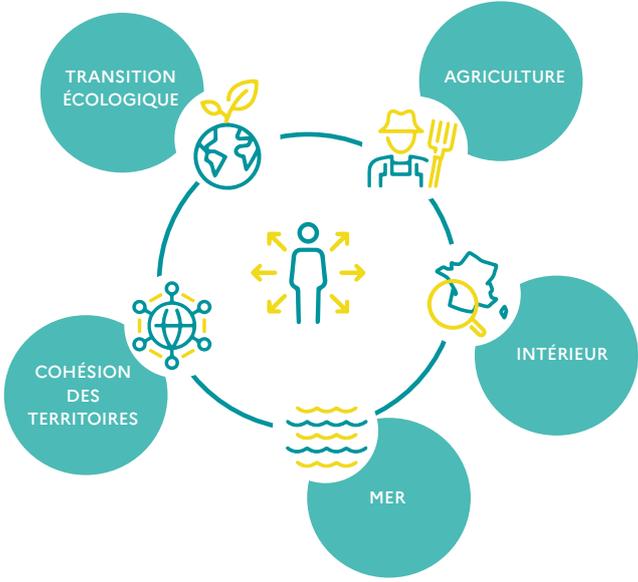
LA DDT DU RHÔNE

FINANCE PILOTE ACCOMPAGNE

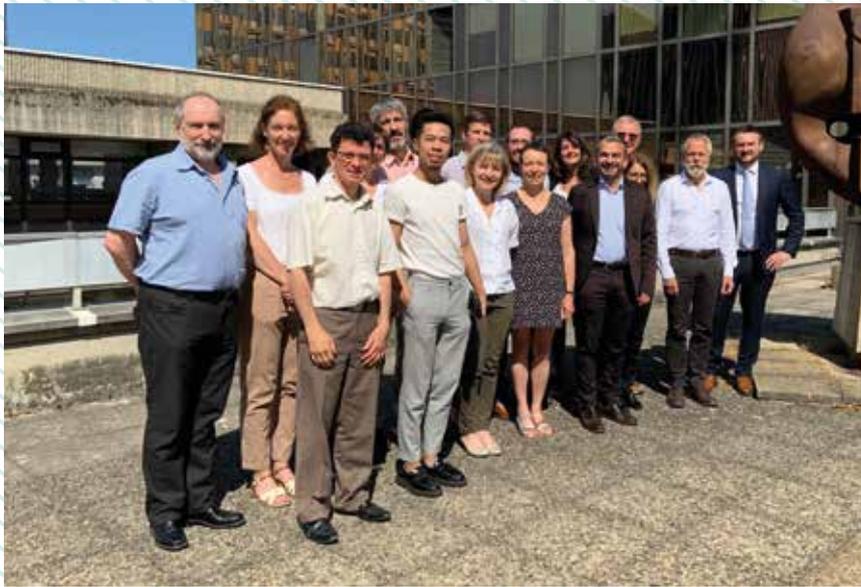
la mise en œuvre de ces politiques en direction des :

- collectivités territoriales
- acteurs économiques
- acteurs institutionnels
- habitants

NOS MINISTÈRES DE RATTACHEMENT



GOUVERNANCE



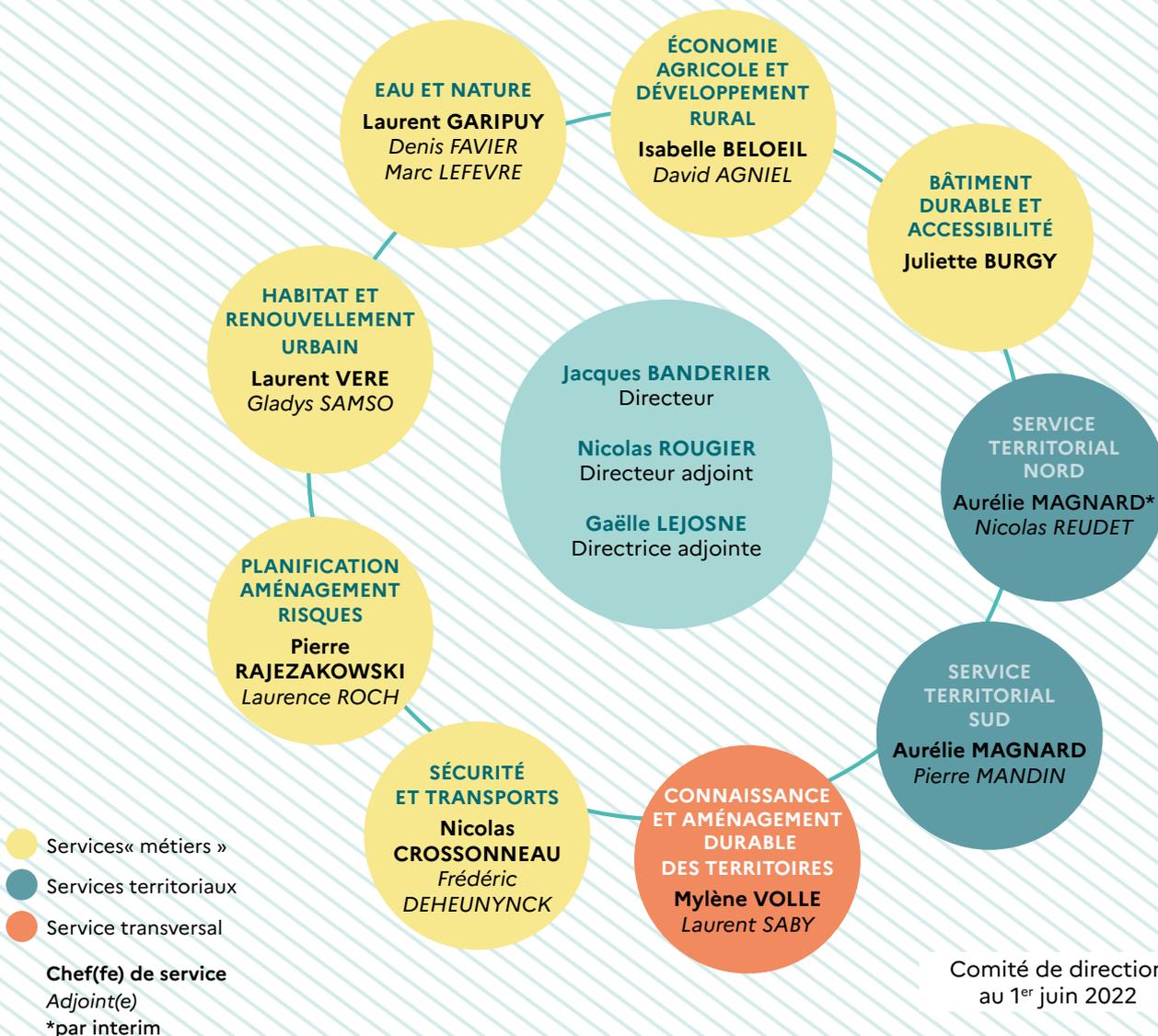
Jacques Banderier



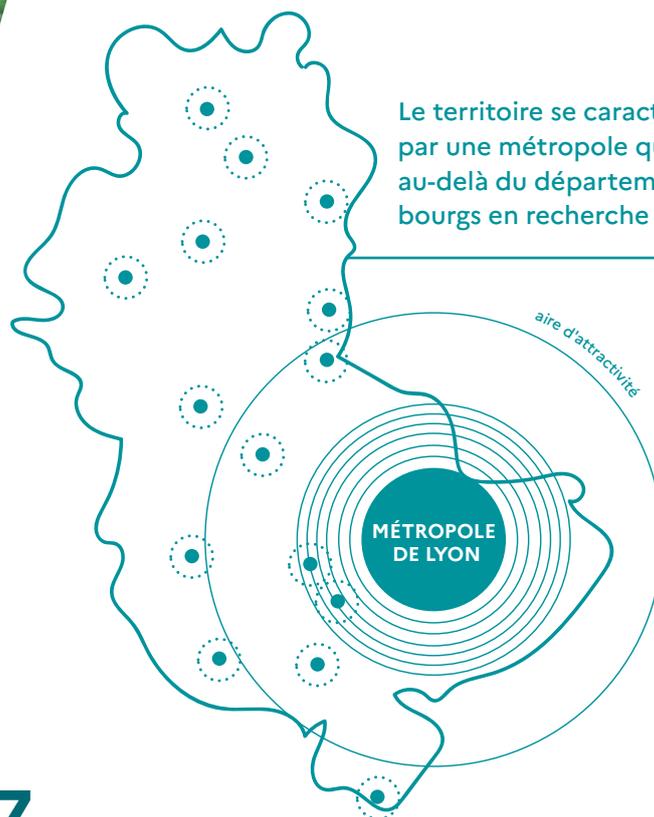
Nicolas Rougier



Gaëlle Lejosne



TERRITOIRE



Le territoire se caractérise par une métropole qui rayonne au-delà du département et des bourgs en recherche de centralité.

267 communes

13 intercommunalités

1 métropole

1 réseau dense d'infrastructures routières, ferroviaires et fluviales

43 quartiers prioritaires de la politique de la ville dans lesquels réside 10% de la population

1 843 319 habitants

3 253 km²

Environ **4 500** exploitations agricoles

Près de **200 000** navetteurs entrants dans la métropole de Lyon (Insee 2017), soit une augmentation de 13,8% en dix ans

Près d'**1** hectare artificialisé chaque jour

Un département très contrasté

En raison de la présence de la Métropole de Lyon, le Rhône est le territoire le plus urbanisé de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le reste du département, plus rural, porte une agriculture dynamique qui contribue notamment à produire une alimentation de qualité à proximité d'un important bassin de consommateurs.

Le Rhône est l'un des départements les plus peuplés de France métropolitaine avec une part industrielle importante.

Trois enjeux majeurs

Les développements urbains mettent en tension les espaces naturels. C'est pourquoi il importe **de faire évoluer les principes d'aménagement et d'urbanisme** :

- en préservant les milieux et les ressources naturelles ;
- en intégrant les risques naturels et technologiques dans la conception des aménagements et les choix des acteurs économiques ;
- en privilégiant le renouvellement de la ville sur elle-même.

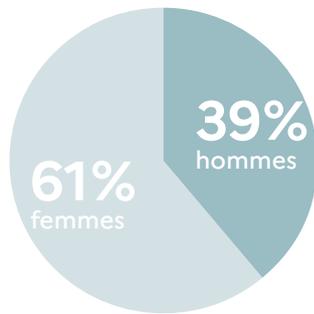
L'influence exercée par la Métropole de Lyon sur les départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère et plus marginalement de la Loire, génère un desserrement urbain qui oriente l'implantation des activités et les choix résidentiels. Une organisation davantage multipolaire de **l'aire d'attractivité de la Métropole de Lyon** pourrait être une voie possible pour accompagner ce phénomène.

Les besoins d'appui, d'association et de pédagogie se sont accrus pour expliquer des politiques souvent complexes et le lien entre ces politiques et les attentes sociales d'un vivre ensemble à la fois plus individuel et plus participatif, équitable et sûr.

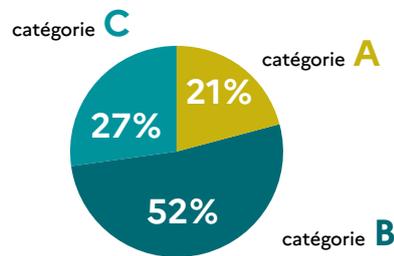


CHIFFRES CLÉS DE 2021

269 agents



1 M€ de fonctionnement



(au 31 décembre 2021)

INSTRUIRE ET CONTRÔLER



21 133 PLACES
D'EXAMENS THÉORIQUES
PLAISANCE PROGRAMMÉES



650
DEMANDES
D'AUTORISATION
D'URBANISME
INSTRUITES



153
EXPLOITATIONS
AGRICOLLES CONTRÔLÉES

62
DOTATIONS AUX JEUNES
AGRICULTEURS (DJA) POUR
UN MONTANT DE 2,6 M€



207
AVIS AU PROCUREUR
EN CONTENTIEUX PÉNAL
DE L'URBANISME



1705
DOSSIERS ACCESSIBILITÉ
HANDICAP INSTRUITS

CONSEILLER & ACCOMPAGNER



**MISE EN PLACE DU
PROGRAMME PETITES
VILLES DE DEMAIN**

DANS **14** COMMUNES
ET **6** EPCI



SIGNATURE DE **12 CONTRATS**
(OU ASSIMILÉS) DE RELANCE
ET TRANSITION ECOLOGIQUE

FINANCER



11,8 M€

D'AIDES ANAH ATTRIBUÉES
POUR LA RÉNOVATION DE

1 437 LOGEMENTS

264 219 €

ALLOUÉS
POUR DES DOCUMENTS
D'URBANISME

50 M€

DE TAXES LIQUIDÉES
EN FISCALITÉ DE
L'URBANISME



10

PREMIÈRES REVUES DE PROJET NPNRU
QUI ONT PERMIS D'ENGAGER

52 M€



8,2 M€

DE SUBVENTIONS FNAP
ENGAGÉES POUR
LA PRODUCTION DE

3 519

LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX



114 M€

ATTRIBUÉS DANS LE CADRE
DU PLAN DE RELANCE



46 000 €

ENGAGÉS POUR LE
REBOISEMENT FORESTIER



47,5 M€

D'AIDES DIRECTES VERSÉES
À 2600 EXPLOITANTS AGRICOLES



129 000 €

POUR LES SITES NATURA 2000
(animation et études)



60,9 M€

DE MARCHÉS SIGNÉS
pour des travaux de
construction ou gros entretien
sur des bâtiments de l'État

FAITS MARQUANTS

1^{ER} JANVIER

La DDT du Rhône a transféré à la Métropole de Lyon l'**instruction des dossiers d'aides à la pierre** pour le logement social.

Nos ressources humaines et budgétaires sont désormais gérées par le **Secrétariat général commun du Rhône**, qui regroupe les fonctions support des directions départementales interministérielles et de la préfecture.



17 JANVIER

Le **centre d'examens des permis de conduire** de Vénissieux a déménagé dans de nouveaux locaux, dans la même commune, afin d'améliorer le confort et la sécurité des inspecteurs et des candidats.

29 JANVIER

Avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes et l'association Ville et Aménagement durable, la DDT a organisé un webinaire consacré à l'**éco-quartier rural de Meys** et à l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette).



AVRIL

Un épisode de gel a touché l'ensemble du département. La DDT du Rhône a alors activé le dispositif des calamités agricoles pour l'arboriculture, les petits fruits rouges, l'apiculture et, exceptionnellement, pour la viticulture.



MAI

Après l'acquisition d'un drone, deux agents ont été formés afin d'assurer des missions de diagnostic et de pré-contrôle territoriaux, atteindre des lieux difficiles, ou encore aider à la gestion de crise.

JUIN

Au terme du dialogue compétitif mené par la DDT, qui pilote techniquement le projet de **futur centre administratif d'État**, l'entreprise Eiffage a été retenue pour construire un bâtiment à énergie positive et bas carbone, qui bénéficiera de la certification environnementale HQE niveau excellent.



1^{ER} JUILLET

Placé sous l'animation de la DDT le **réseau Climat-Air-Énergie** s'est réuni après une interruption de deux ans. Il rassemble les techniciens responsables des plans Climat-Air-Énergie territoriaux au sein des EPCI.

2 JUILLET

Présidé par le Préfet Pascal Mailhos, et clôturé par le député Jean-Luc Fugit, le webinaire de lancement de la **stratégie départementale Eau-Air-Sol** a rassemblé plus de 100 participants, en majorité des élus et techniciens de collectivités.

> [Regarder le webinaire](#)



1^{ER} NOVEMBRE

Le **décret pneu neige** est entré en application grâce à la DDT qui a accompagné la concertation des autorités préfectorales avec les collectivités, gestionnaires et représentants des transporteurs routiers, en particulier pour le choix des communes et des axes concernés.



1^{ER} NOVEMBRE

Notre organisation a participé à toutes les étapes de mise en place de **l'encadrement des loyers** des logements privés mis en location, reloués ou en renouvellement de bail, à Lyon et Villeurbanne.

SEPTEMBRE

Le Préfet, à l'initiative de la DDT, a sollicité une mission dans le but de repositionner la stratégie de l'État sur **l'avenir de la Plaine Saint-Exupéry** face aux évolutions du contexte : transport aérien fortement impacté par la crise sanitaire, objectifs de sobriété foncière...



OCTOBRE

Grâce à la DDT qui pilote la mise en œuvre du **plan de prévention des risques technologiques** et impulse, avec les collectivités locales, les mesures de renforcement du bâti, 1000 logements sont désormais mieux protégés face aux risques industriels dans la vallée de la chimie.

9 DÉCEMBRE

Afin de tester l'efficacité de sa mission de référent départemental **inondation**, la DDT du Rhône a réalisé un exercice sur table qui consistait à mettre en scène un événement fictif.

17 DÉCEMBRE



Le tribunal correctionnel de Lyon a lourdement condamné un réseau de **marchands de sommeil** qui avait agi de 2012 à 2017 dans plusieurs communes de la métropole de Lyon. C'est l'aboutissement d'un long partenariat entre l'État et les collectivités, dont la DDT a assuré la coordination.

PARTIE 1

NOUS ACCOMPAGNONS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE

De la rénovation énergétique de bâtiments au développement de l'agriculture urbaine, en passant par le diagnostic des ponts dans les petites communes, le plan de relance concerne de nombreux acteurs.

La direction départementale des territoires du Rhône mobilise les bénéficiaires potentiels et pilote certains programmes.





L'agriculture urbaine de proximité génère des emplois nouveaux, contribue à la mixité sociale et améliore la qualité paysagère.

ACCOMPAGNER

L'agriculture urbaine, un levier de transformation pour les quartiers prioritaires

Dans le cadre de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » lancé par l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain, 9 projets rhodaniens ont été retenus en 2021. L'Agence a ainsi octroyé 3,5 M€ de subventions pour un montant total de 10 M€ d'investissement.

Ces projets prévoient d'aménager dans des quartiers en renouvellement urbain, ou à leur périphérie, des fermes urbaines et jardins partagés favorisant les circuits courts et une alimentation plus saine et plus écologique. Les jardins accueilleront des animations autour de l'alimentation et de la santé destinées aux écoliers ainsi qu'à l'ensemble des habitants.

La DDT du Rhône a accompagné les porteurs de projet en organisant des visites de sites. Elle a également participé à la sélection des lauréats.



9
projets
lauréats
dans le Rhône

FINANCER



APPEL À PROJETS JARDINS PARTAGÉS

En lien avec la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes, la DDT du Rhône a sélectionné 38 projets de création de jardins partagés, qui se partageront une aide de 1 M€. Situés principalement en zone urbaine, ils sont portés par des associations, des communes ou des établissements scolaires. Ils vont créer du lien social, des espaces de détente, et participer à un meilleur équilibre alimentaire, notamment des publics précaires.



ACCOMPAGNER



Appel à projets pour le fonds Friches

Le fonds Friches, initié par France Relance, vise à favoriser le ré-emploi des espaces délaissés, un enjeu majeur pour atteindre les objectifs de sobriété foncière car il permet de renouveler la ville sur elle-même.

En 2021, notre organisation a accompagné des porteurs de projets, puis instruit et présenté 14 dossiers de candidature dans le cadre des deux premières éditions du fonds Friches. Les 7 lauréats désignés dans le Rhône, représentant 19 hectares recyclés, ont bénéficié au global d'environ 4 M€ de subvention. Il s'agit par exemple de construire des logements sociaux à Villeurbanne et à Beaujeu, relocaliser une ressourcerie solidaire à Rillieux-la-Pape, ou encore créer des activités artisanales à Saint-Igny-de-Vers.

MOBILISER

LANCEMENT DU PROGRAMME NATIONAL PONTS



Initié début 2021, le programme national Pont consiste à recenser et diagnostiquer les ponts et murs de soutènement aval pour les communes disposant de peu de moyens financiers et d'ingénierie. La DDT s'est mobilisée auprès des 119 communes concernées dans le Rhône afin de les inciter à en bénéficier. 88 communes ont donné un retour favorable. Grâce à cette forte participation, le Rhône a été retenu comme département pilote pour la mise en œuvre du programme en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

ACCOMPAGNER

NOUVEAUX TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS

L'État a lancé fin 2020 une 4^e édition d'un appel à projets visant le développement de nouveaux transports collectifs dans les zones urbaines. Dans le Rhône, 7 projets portés par le Sytral et un par la Région ont été lauréats pour un total de 91M€ d'aides (tramways, bus et un transport par câble abandonné depuis).

Notre structure a accompagné le Sytral dans la constitution de ses dossiers de candidature. Elle a par ailleurs pré-instruit l'ensemble des candidatures et proposé une priorisation des projets.



PILOTER

Rénovation énergétique d'un bâtiment de l'État



La DDT pilote un projet de rénovation énergétique ambitieux, financé par le plan de relance, d'un immeuble de bureaux occupé par des services de l'État.

En tant que maître d'ouvrage délégué, elle a établi le programme de l'opération, préparé et géré la consultation de maîtrise d'œuvre, piloté les études et les demandes d'autorisations administratives, et mené la consultation travaux, le tout en 2021 dans les délais très contraints de l'appel à projets.

Les études ont permis de déterminer un scénario pour inscrire le projet dans une trajectoire respectueuse des obligations réglementaires de réduction des consommations énergétiques : -40% après les travaux et -60% d'ici 2050. Les travaux consistent notamment à isoler par l'extérieur en fibre de bois, à remplacer les fenêtres et mettre en place une ventilation double flux.

FINANCER

DES AIDES POUR LE LOGEMENT



En 2021, la Direction départementale des territoires du Rhône a engagé **23,5 M€** sur le volet logement du plan de relance :

- **10,2 M€** de subventions aux bailleurs sociaux pour la réhabilitation lourde et la rénovation énergétique de 943 logements
- **9 M€** d'aides de l'Anah aux propriétaires privés et aux syndicats de copropriété pour la rénovation énergétique de 1 125 logements
- **4,2 M€** d'aide à la relance de la construction durable à 26 communes ayant favorisé la sobriété foncière dans la construction de logements

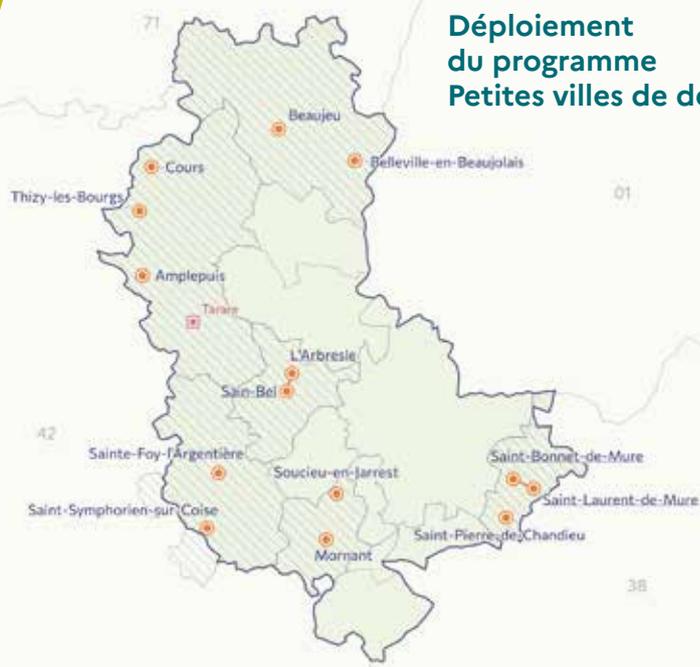


PARTIE 2

NOUS FACILITONS LES PROJETS DE REVITALISATION, DE RÉNOVATION ET DE RÉHABILITATION URBAINE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) accompagnent les territoires pour répondre à leurs enjeux spécifiques. Elles proposent appui à l'ingénierie, amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires et rénovation de l'habitat privé. C'est la direction départementale des territoires du Rhône qui est la délégation locale pour ces trois agences sous l'autorité du préfet.

Déploiement du programme Petites villes de demain



**Petites Villes de Demain,
Contrats de relance
et de transition
écologique...
les dispositifs de l'ANCT
sont engagés dans les
territoires rhôdaniens.**

PILOTER

Premier bilan de l'animation locale des solutions de l'ANCT

En janvier 2021, un an après la création de l'Agence, le comité local de cohésion territoriale a été mis en place. Placé sous le pilotage du préfet et animé par la DDT du Rhône, et réunissant notamment des représentants des collectivités et des opérateurs partenaires, ce comité a un rôle d'orientation des travaux de l'Agence dans le département. Il a dressé un premier bilan des travaux conduits dans le Rhône.

ACCOMPAGNER

UN PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE POUR LE PAYS DE L'OZON

Depuis novembre 2021, la DDT du Rhône accompagne la communauté de communes du Pays de l'Ozon dans l'élaboration de son plan climat, en s'assurant de la prise en compte des enjeux de l'État. Tous les EPCI du Rhône sont donc désormais engagés dans la mise en œuvre d'une stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'enjeu est de réduire, dans tous les secteurs d'activité, les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre, et les polluants atmosphériques.

>> Mise en place du programme Petites Villes de Demain dans 14 communes et 6 EPCI (signature des conventions d'adhésion et recrutement de chefs de projet) et définition des premiers projets urbains à Amplepuis, Beaujeu, Belleville-en-Beaujolais, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Symphorien-sur Coise.

>> Suivi du programme Action Cœur de Ville à Tarare

>> Signature de 12 contrats de relance et de transition écologique (ou assimilés)



ACCOMPAGNER

Évolution territoriale de Givors



Le Préfet du Rhône a impulsé en 2019 l'élaboration d'un plan-guide sur le territoire de Givors, co-piloté par la Ville de Givors et la Métropole de Lyon. La DDT du Rhône a participé à l'ensemble des comités techniques et de pilotage qui ont défini les grandes orientations et les pistes d'actions.

Lors du dernier comité de pilotage en mai 2021, notre structure a été désignée pour piloter un groupe de travail visant à articuler cette démarche avec les réflexions sur de nouveaux franchissements du Rhône et les scénarios de couverture de l'A47.

Dans le cadre de cette démarche globale, la Métropole de Lyon et la ville ont déposé auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) un dossier d'intention portant sur le quartier des Vernes et le centre-ville qui a permis d'obtenir une subvention de 18,8 M€.

PILOTER

LANCEMENT DE L'ATELIER DES TERRITOIRES DE L'ARBRESLE

La DDT du Rhône est partenaire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle pour mettre en œuvre la démarche Atelier des territoires. L'objectif est de réfléchir aux mobilités, au croisement d'autres politiques de l'aménagement comme le cadre de vie.

L'Atelier des territoires de l'Arbresle a débuté à l'automne 2021. Une trentaine d'acteurs publics et privés seront associés aux trois ateliers de travail, qui se dérouleront en 2022, avec une restitution attendue à l'automne.



FINANCER

Une accélération des engagements financiers de l'ANRU

En 2021, la DDT du Rhône, délégation territoriale de l'ANRU, a engagé 52,1 M€ de concours financiers de l'Agence pour des opérations inscrites dans les 13 conventions de projets de renouvellement urbain en vigueur, dont 12 concernent des quartiers situés dans la métropole de Lyon et un porte sur un quartier de Villefranche-sur-Saône.

Ce résultat, qui représente 180 % de l'objectif fixé par le directeur général de l'ANRU au préfet du Rhône, est le fruit de plusieurs actions réalisées par la DDT, notamment l'organisation de séances de formation des maîtres d'ouvrage à l'outil dématérialisé de demande de subvention et la transmission d'alertes régulières à ces maîtres d'ouvrage quant au respect du délai de dépôt de leurs demandes.

2021 a aussi été l'année de réalisation des premières revues de projet annuelles pour l'ensemble des 13 conventions.



ACCOMPAGNER

Une année d'activité soutenue et de transition pour l'Anah

En 2021, 11,8 M€ de subventions de l'Anah ont été attribuées dans le département du Rhône aux propriétaires privés (occupants ou bailleurs) et aux copropriétés pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat portant sur un total de 1 437 logements, dont 70 % situés dans la métropole de Lyon.

Ce résultat, qui représente 95 % de l'objectif final en nombre de logements aidés, est essentiellement porté par la rénovation énergétique qui a concerné 966 logements en 2021, soit 67 % du total des logements aidés par l'Anah dans le Rhône.

L'ensemble des dossiers relatifs à ces aides a été instruit par la DDT. Dans le cadre du transfert de l'instruction des aides à la pierre par la Métropole de Lyon à partir du 1^{er} janvier 2022, un travail d'accompagnement à la montée en compétence a été conduit auprès de la collectivité.

PARTIE 3

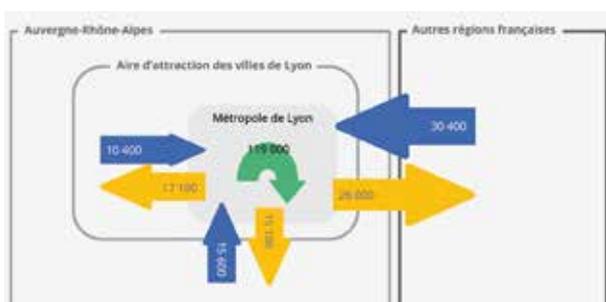
NOUS VEILLONS À UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

La direction départementale des territoires du Rhône a la volonté d'adapter le territoire au défi du changement climatique, en portant notamment une attention particulière en matière de préservation de l'eau, de l'air et du sol. Elle accompagne les dynamiques territoriales liées à l'aire d'attractivité de la métropole lyonnaise.

PILOTER

Études sur le e-commerce et sur l'influence de l'aire d'attractivité métropolitaine

La DDT du Rhône a commandé et piloté deux études phares en 2021. La première, dédiée à l'impact de l'essor du e-commerce sur l'aménagement du territoire, a été restituée aux élus de l'Inter-SCOT en juin. La seconde, consacrée à l'influence de l'aire d'attractivité de la Métropole de Lyon, vise à alimenter les politiques publiques locales. Elle a fait l'objet d'une conférence de presse organisée par l'INSEE en septembre. Un second volet sera réalisé en 2022.



Menée par le réseau régional des agences d'urbanisme et le cabinet AID Observatoire, la première étude a mis en évidence les forts impacts du e-commerce sur les grandes et moyennes surfaces commerciales (excédent de surfaces, accélération du renouvellement des magasins) et sur le cadre de vie (augmentation du nombre de livraisons et des besoins fonciers pour accueillir des entrepôts logistiques).

La seconde étude, menée en partenariat avec l'Insee, a permis d'établir une asymétrie entre la répartition des ménages et celle des emplois. Celle-ci explique en partie les nombreuses mobilités domicile-travail, dont l'augmentation représente un enjeu majeur en matière de politiques publiques.



>> [Regarder la vidéo de restitution de l'étude](#)
Les effets du e-commerce
en matière d'aménagement territorial



>> [Lire l'étude](#)
La Métropole de Lyon structure les mouvements
de population des communes alentour

PILOTER



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} juin 2021, la DDT du Rhône est prête pour instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme qui auront été déposées par voie dématérialisée que ce soit pour le respect des règles d'urbanisme ou pour la taxation. Les agents de la DDT ont tous été équipés et formés aux évolutions de l'outil métier ADS 2007.

La DDT s'est également beaucoup investie pour le déploiement de la dématérialisation dans les collectivités, notamment en organisant 2 réunions d'information pour les 260 instructeurs du Rhône. Grâce à cet investissement, toutes les collectivités du département disposent au 1^{er} janvier 2022 d'un outil de saisine par voie électronique répondant ainsi à l'obligation de la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite loi ELAN.



MOBILISER

Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise



Le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise 2022-2027 vise à améliorer la qualité de l'air ambiant afin de respecter la réglementation et de répondre aux enjeux sanitaires associés. Sous le pilotage de la DREAL, la DDT du Rhône s'est investie dans l'élaboration de ce plan aux côtés de plusieurs partenaires, dont les collectivités locales du Rhône, de l'Isère et de l'Ain. La DDT a participé aux réunions techniques et aux comités de pilotage, animé un atelier sur le secteur résidentiel, et contribué à la rédaction de fiches actions.

Le plan doit être approuvé au second semestre 2022. Notre structure participera à sa mise en œuvre en tant que pilote ou co-pilote de 5 actions et partenaire technique de 10 actions.

PRÉSERVER



STRATÉGIE POUR LES AIRES PROTÉGÉES

Décidée en 2020 par le Gouvernement pour réduire l'érosion de la biodiversité, la stratégie pour les aires protégées est déclinée dans le Rhône par la DDT. En 2021, la DDT a organisé une première phase de concertation avec les collectivités et les acteurs de la biodiversité, principalement associatifs, pour consolider le plan d'actions 2022-2024 qui concerne 7 territoires à enjeux.

PILOTER

RÉVISION DES ZONES VULNÉRABLES AUX NITRATES

À partir du 1^{er} septembre 2021, le préfet coordonnateur de bassin a étendu les zones vulnérables aux nitrates dans le département : 130 communes sont concernées contre 67 précédemment. La DDT a mené une concertation locale en 2021 avec les représentants de la profession agricole sur les propositions de zonages. La définition des zones vulnérables vise la préservation des cours d'eau par des mesures spéciales de protection. Elles sont revues tous les 4 ans, à partir de campagnes de surveillance de la teneur en nitrates dans les cours d'eau.

ACCOMPAGNER

15 communes reclassées en zone Montagne



En 2019, lors de la révision du zonage pour les indemnités compensatrices de handicap naturel, 19 communes du Rhône ont perdu leur classement en zone agricole défavorisée de montagne. Plus de 250 exploitants ont ainsi été impactés.

Consciente des difficultés liées au déclassement et des risques de disparition des élevages dans certains secteurs, la Direction départementale des territoires du Rhône a entrepris un travail visant à reclasser certaines zones. Ce travail, mené en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), a abouti en décembre 2021 au reclassement de tout ou partie de 15 communes.



MOBILISER

ANIMATION DU FONCIER DE L'ÉTAT

En 2021, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a délégué à la DDT du Rhône l'animation des 12 DDT de la région pour favoriser la construction de logements, notamment sociaux, sur du foncier appartenant à l'État.

La mission consiste notamment à tenir à jour, chaque année, la liste des tènements mobilisables à court terme, et donnant droit à une décote sur le prix de vente (les terrains avec décote sont définis par arrêté préfectoral).

CONSEILLER



PROTECTION INONDATION DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Une étude réalisée par la Métropole de Lyon en 2021 a démontré que le niveau de protection des digues Vaulx-en-Verin et Villeurbanne Saint-Jean, dont elle est gestionnaire, est très faible exposant ainsi au risque une population de près de 90 000 personnes. Après avoir engagé des travaux d'urgence, la Métropole a entamé des réflexions pour améliorer le niveau de protection en cas de crue du Rhône. La DDT du Rhône accompagne la Métropole pour élaborer des scénarios de travaux puis, une fois le choix de protection validé, engager la révision des PPRNi (plan de prévention des risques naturels d'inondation) des secteurs Lyon-Villeurbanne et Rhône amont.

www.rhone.gouv.fr

Rubrique Services de l'État /
Présentation des services /
Les directions départementales
interministérielles